

## Commune de Buthiers

Tél-fax : 03 81 56 89 65

adresse mail : mairie.buthiers70@orange.fr

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2015

---

Effectif légal du Conseil Municipal : onze

L'an deux mil quinze, le vingt deux décembre à vingt heures, s'est réuni le Conseil Municipal.

Etaient présents :

M. DIDIER Guy, M. AURIERE André, Mme COSTILLE Brigitte, Mme GUENOT Lucienne,  
M. HUMBERT Nicolas, M. MAGNIN Didier, M. MILLET Hervé, M. PAGET Olivier,

Absents excusés: Mme GAUTHEROT Annick (pouvoir à M. MAGNIN Didier), M. GIRINAL Jean  
Marc ;

Absent : M. LAMIDIEU Lionel.

Mme COSTILLE Brigitte a été élue secrétaire.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guy DIDIER, maire.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2015, n'ayant pas donné lieu à remarques, a été validé.

#### **1/ Budget : modification budgétaire n°2 « budget assainissement »:**

Le maire explique qu'il convient de procéder à la modification du budget assainissement comme suit : minorer de 70€ l'article 6061 et majorer de 70€ l'article 66111, ceci pour assurer le paiement des dernières factures de 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition du maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

#### **2/ Petit patrimoine : réhabilitation et entretien – programmation des travaux par la CCPR:**

La Communauté de Communes du Pays Riolais propose de poursuivre le programme de réhabilitation du petit patrimoine des communes en cofinçant les travaux de restauration.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de solliciter la CCPR pour :

- la mise en eau du lavoir,
- la réfection des fontaines situées Grande rue (croisement Grande rue et rue de l'Eglise) et rue de Traverse.

#### **3/ Budget : baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) : réflexions sur les pistes d'économies possibles :**

Le maire explique que la dotation versée par l'Etat a baissé de 2500€ en 2015, baissera à nouveau de l'ordre de 2 500€ en 2016 et de 2 500€ en 2017 soit une diminution de 7 500€ par an soit environ 9% du budget communal. Il nous faut donc trouver des pistes d'économies pour compenser cette baisse.

En 2015, la réalisation, par l'équipe municipale, de travaux jusque là externalisés et l'économie du 2ème passage de l'élagueuse ont généré un gain d'environ 2 800€. La renégociation des contrats (assurance, téléphonie ...) permet d'économiser en 2016 environ 1 800€, ce qui ne suffit pas.

Après échanges, le Conseil municipal décide de valider l'action suivante : **modulation de l'éclairage public : les luminaires de rues seront coupés de minuit à 05H du matin**. L'économie escomptée est de l'ordre de 2 000€ par an.

Nous aurons à poursuivre cette réflexion pour compenser la diminution de la dotation de 2017.

#### **4/ Gestion de l'eau : compte-rendu de l'inspection des installations de production et de distribution de l'eau par l'Agence Régionale de Santé du 26 novembre 2015:**

A l'issue de sa vérification, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a émis plusieurs préconisations :

- Equiper la personne en charge du suivi de la qualité de l'eau de matériel portatif de mesure du résiduel de désinfectant dans l'eau et effectuer des mesures quasi quotidiennes,
- Suivre les dates d'ouverture des conditionnements d'eau de javel,
- Régler le seuil de coupure du turbidimètre au niveau correspondant à la norme,
- Programmer une réfection complète du château d'eau,
- Un suivi de l'équilibre calco-carbonique va être mis en place par l'ARS ; en fonction des résultats, un traitement complémentaire pourra s'avérer nécessaire.

Les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces préconisations, seront définies prochainement et notre plan d'actions sera transmis à l'ARS.

#### **5/ Vie municipale : organisation de la cérémonie des vœux et du goûter :**

. Cérémonie des vœux : samedi 09 janvier à partir de 17H00 - même schéma qu'en 2015

. Distribution des colis : mercredi 23 décembre,

. Après-midi gâlettes : mercredi 13 janvier à partir de 15H00.

#### **3/ Questions diverses :**

Réunions du Conseil municipal : en 2016, les dates des réunions du Conseil municipal restent fixées aux derniers mardis de chaque mois.

**Le prochain Conseil Municipal se réunira mardi 26 JANVIER 2016 à 20H00.**